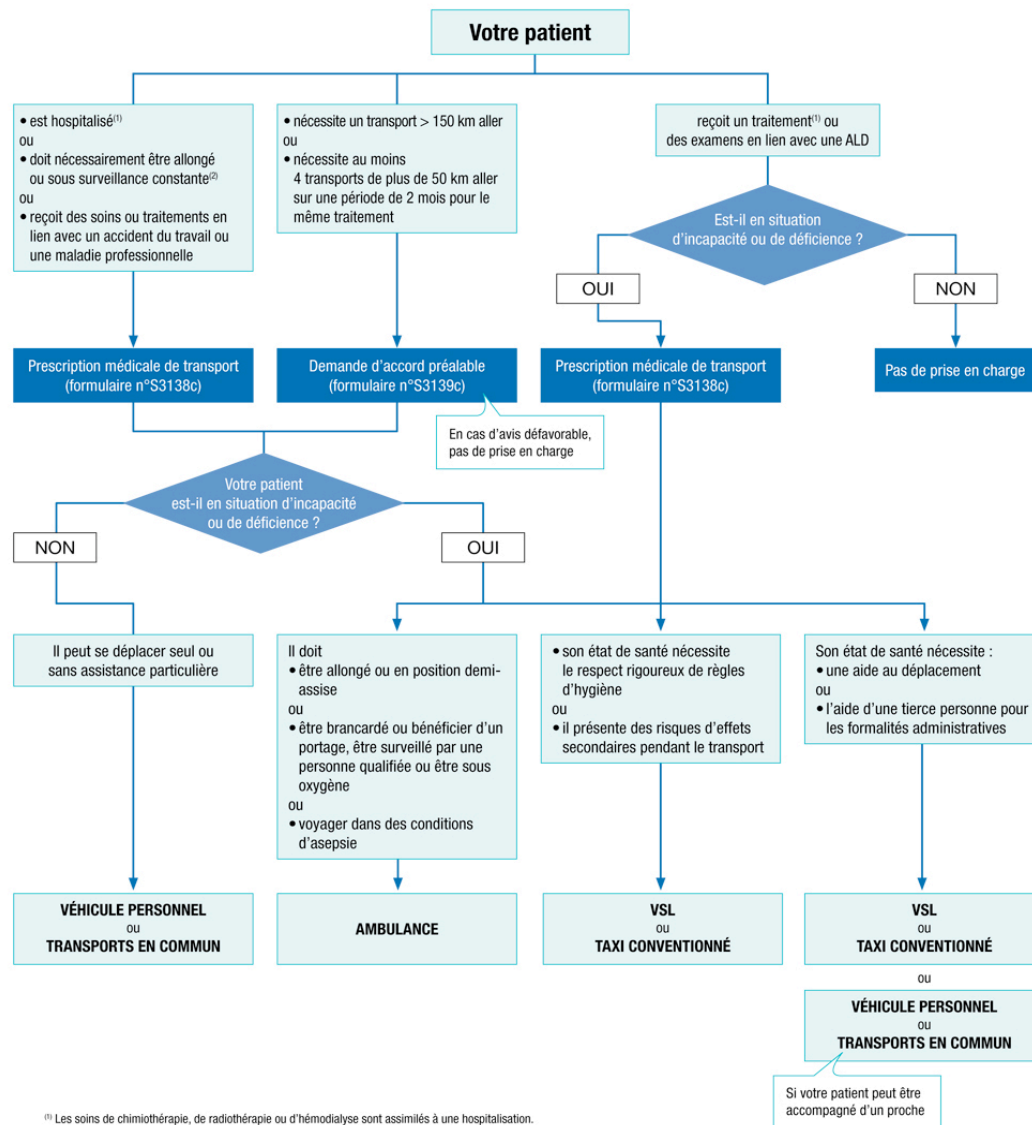


Conditions de prise en charge

d'après le décret du 10 mars 2011 et l'arrêté du 23 décembre 2006

L'outil d'aide à la prescription : Le mémo transport.



⁽¹⁾ Les soins de chimiothérapie, de radiothérapie ou d'hémodialyse sont assimilés à une hospitalisation.
⁽²⁾ Dans cette situation, le mode de transport adapté est l'ambulance.

→ Pour en savoir plus

amelil.fr > Vous êtes professionnel de santé > Médecin > Exercer au quotidien : Prescriptions > Transports

Août 2011 - SG/DGM/DSS - 22-2011